

La Maison des associations de Pommiers. Architectes Camus/Sandjian, paysagiste In Situ. Réalisation: 1999. Photographie de Daniel Vallat © CAUE du Rhône

POINT-DE-VUE

Le Beaujolais succombera-t-il par la séduction des Yonnais ?

Ce titre peut paraître paradoxal à l'heure où la viticulture beaujolaise traverse une grave crise liée au durcissement du marché national et international et à un déficit d'image très sensible à Lyon pourtant ville historique du 3ème fleuve...

Mais si les Lyonnais vivent une «petite fâcherie» temporaire avec le produit, ils apprécient chaque jour davantage la qualité du terroir et des paysages... incomparables du Beaujolais.

Le grand Lyon ayant décidé unilatéralement de réduire les surfaces disponibles pour l'urbanisation, la pression foncière atteint la région des coteaux beaujolais. En cinq ans, le prix du foncier constructible a doublé. Peu préparées à cette forte demande, les communes se couvrent de constructions sans souci d'organisation et de pérennisation de l'existant.

Les difficultés du secteur viticole aidant, les propriétaires font bon accueil à cette manne foncière au mépris du respect des paysages. Si aucune réflexion sérieuse et globale n'est conduite rapidement, avec des mesures immédiates, nous risquons de brader nos paysages, de décevoir les nouveaux arrivants qui sont venus pour cette qualité environnementale et surtout d'hypothéquer gravement le redémarrage de l'économie viticole indissociablement lié au tourisme et au respect des paysages.

Les chartes et les bonnes intentions ne suffisent pas, nous devons à l'intérieur de nos documents d'urbanisme intégrer et encadrer la notion de respect et de sauvegarde du paysage. La journée du 4 juin 2003 organisée par le CAUE nous a permis de clarifier cette notion.

Nous devons également intégrer ce principe à l'intérieur des SCOTs qu'il est urgent de mettre en place et qui ne doivent pas devenir uniquement des lieux de surenchère des développements économique et démographique. En dernier lieu, une concertation plus globale est indispensable car lorsque le Grand Lyon prend une décision, elle peut avoir des conséquences lourdes à l'autre bout du département...

Pascal DUFAITRE, maire d'Odenas

AGENDA

■ Journées de formation « Les paysages en Rhône-Alpes : outils, méthodes et actions ? »

11-12 septembre 2003 à la station des Karellis en Savoie

Ces journées donneront une large place aux interrogations, échanges et débats qui prolongeront les conférences animées par des experts. Elles devraient déboucher sur un programme d'actions régionales des CAUE en matière de paysage.

■ Voyage d'études : Architectures contemporaines du Vorarlberg

25,26 et 27 septembre 2003 au Vorarlberg en Autriche - complet

13,14 et 15 mai 2004 - sur inscription - coût : 380 euros non assujettis à la TVA Public : maîtres d'ouvrage publics et privés, élus, architectes, professionnels du bois.

Organisé par l'Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes en partenariat avec la DRAC Rhône-Alpes, le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) et avec le soutien de l'Institut Français d'Architecture (IFA).

Cette région autrichienne a une longue tradition d'architecture en bois. Elle produit aujourd'hui une architecture contemporaine remarquable fondée sur des ressources et des typologies locales tout en intégrant les préoccupations du développement durable.

■ Exposition "Une provocation constructive, architecture contemporaine au Vorarlberg"

du 7 oct. au 12 déc. 2003 - mardi au samedi - 10h/18h au CAUE du Rhône - entrée libre côté place - visites commentées sur rendez-vous inauguration : jeudi 9 octobre 2003 à 18h30

Exposition produite par l'IFA et le Vorarlberg Architekturinstitut.

Isolée du reste de l'Autriche par la barrière de l'Arberg mais rive-raine du lac de Constance et de l'ouest européen, la petite région du Vorarlberg est le lieu d'une architecture de très grande qualité singulière et exemplaire par son souci d'économie de matière et d'énergie, sa prise en compte de l'écologie, sa capacité à réunir l'affirmation régionale et une architecture la plus contemporaine dans une démarche de développement durable.

■ Rencontre avec architectes et maîtres d'ouvrage du Vorarlberg

animée par Marie-Hélène Contal, directrice-adjointe de l'IFA

jeudi 9 octobre 2003 de 14h à 18h à la DRAC Rhône-Alpes - sur inscription au CAUE du Rhône : 04 72 07 44 55

Interviendront Carlo Baumschlager et Andreas Cukrowicz (architectes), Konrad Schwarz (maître d'ouvrage public), Jorn Knapp (maître d'ouvrage privé), Matthias Amman (directeur de l'Holzbau-Kunst), Günter Schertler (vice-président de la Chambre de commerce du Vorarlberg), Wolfgang Ritsch (président du Vorarlberg Architekturinstitut).

Actualités

POUR LA QUALITE DES LOTISSEMENTS...

En 2002, 232 dossiers de permis de lotir ont été instruits sur le département du Rhône. 42* concernaient des lotissements de plus de 10 lots. Ces chiffres seront encore similaires cette année.

Une commission inter-disciplinaire a choisi d'intervenir sur ces lotissements dans le but d'améliorer la qualité qui fait souvent défaut dans notre région.

Depuis un an et demi, paysagistes, ingénieurs et architectes de la DDE, du SDAP et du CAUE rencontrent les différents acteurs du lotissement, maires, aménageurs et concepteurs. Ces discussions ont lieu avant le dépôt de permis de lotir. Débattu durant une heure, quelques recommandations, précisions et adaptations sont apportées; contexte urbain et paysager, aménagements des abords, sens des façades et délimitation de la zone bâtie, qualité des haies,

ZOOM

LES PARADOXES DE L'ESSOR PERIURBAIN

À partir des années 1970, un espace résidentiel discontinu, essentiellement composé de maisons individuelles, s'est développé autour des agglomérations. Des plates-formes commerciales, des pôles logistiques, des zones d'activités diverses ont également fleuri en ces lieux. L'ensemble forme ce que l'on désigne sous le terme de franges périurbaines. Alimenté par la re-localisation de populations et d'activités issues des villes, ces nouveaux territoires sont peu denses, fragmentés, morcelés, segmentés. Les différentes fonctions -habitat, services, industrie- sont nettement plus séparées les unes des autres que dans les agglomérations. Les franges périurbaines font songer en cela à la suburbia nord-américaine. Elles en diffèrent néanmoins tant par leur densité, que par leur degré d'autonomie. Elles restent en outre, profondément intégrées au fonctionnement quotidien des villes denses, ce dont témoigne l'ampleur des déplacements qui relient chaque jour zones périurbaines et zones agglomérées.



Sainte-Foy-l'Argentière. Point de contact entre l'espace périurbain et l'espace rural. Photo Loïc Garaix

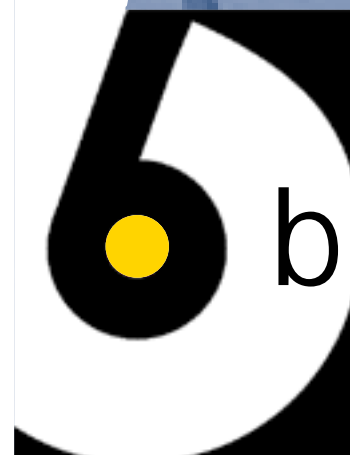
Contrairement à la suburbia, l'essor périurbain signe en fait l'avènement d'une nouvelle forme de ville à la fois dense et diffuse, périurbaine et agglomérée, tout à la fois structurée par les nouvelles polarités périphériques et les voies de communication, mais aussi par les anciennes centralités, tant celle de l'hyper-centre que celles des noyaux urbains secondaires. Un des nombreux paradoxes de la périurbanisation a été en effet, de renforcer les fonctions d'encadrement territorial de la plupart des villes moyennes et petites de la grande périphérie des métropoles, certes pas en tout domaine mais en matière de services aux ménages. La permanence des bassins de vie de l'INSEE malgré la croissance continue des bassins d'emploi, la polarisation des périurbains autour des centres secondaires, le surcoût qu'ils doivent payer pour habiter à proximité d'un centre-ville même réduit, l'essor de nouveaux services aux personnes dans les bourgs-centres, tout cela illustre le fait que les centres périphériques conservent un rôle de place centrale même si l'espace qu'ils polarisent est désormais moins rural que périurbain. La périurbanisation n'a pas provoqué le dépérissement des noyaux urbains secondaires. Elle les a plutôt revivifiés, comme elle a re-dynamisé les petites communes rurales où se sont installés les ménages. Rajeunissement de la pyramide des âges, réouverture de classes, voire de l'école, une garderie en plus, les effets de la périurbanisation sont à cette échelle locale très différents de la manière dont on les apprécie à un niveau plus global.

Ce ne sont du reste pas là les seuls paradoxes de la périurbanisation. Le phénomène ne touche pas l'ensemble de la population urbaine. Si les jeunes couples avec enfants ont tendance à se relocaliser en périphérie, les jeunes et les personnes âgées développent une propension inverse. Au-delà des impressions immédiates, les villes se structurent toujours, au niveau démographique, selon un schéma très classique : les petits ménages au centre, les grands à l'extérieur. À la lumière de cette réalité, la périurbanisation apparaît alors moins comme une fuite irréversible de la ville que comme un moment de son cycle de vie où l'on recherche un certain type d'environnement et d'habitat, que ne proposent pas, plus, ou de moins en moins, les villes agglomérées : des maisons à un prix raisonnable, permettant les changements de taille de la famille, changements parfois hebdomadaires avec les familles recomposées, avec un bout de jardin comme nos anciennes banlieues pavillonnaires.

Si les effets de la périurbanisation sont moins manichéens au niveau territorial que ne le dit une certaine doxa urbanistique, s'ils ne sont pas uniquement synonymes de coûts économiques, sociaux et environnementaux, leurs causes ne le sont pas non plus. Loin de cette caricature de périurbain rejetant viscéralement la ville, la réalité montre que ces ménages prennent leur décision dans un univers de choix donné, dans lequel les alternatives à la périurbanisation ne sont pas toujours si réalistes que cela.

De fait, la maîtrise de la périurbanisation passe certainement par une plus grande cohérence entre les différents documents d'urbanisme, comme l'envisage la loi SRU. Elle passe toutefois aussi, si ce n'est surtout, par le dépassement des stéréotypes véhiculés sur le périurbain, par une reconnaissance de ce qu'il est réellement, par une compréhension des différentes causes qui le sous-tendent et par une action combinée sur ces dernières.

Paul BOINO, Maître de conférences.
Institut d'Urbanisme de Lyon. Université Lumière Lyon 2



www.archi.fr/CAUE69

clôtures, adaptation au terrain naturel... Le dialogue est amorcé. Faute de temps, cette commission a ses limites.

Pour y remédier, un architecte du CAUE propose d'approfondir chaque projet déjà passé en commission. Il se rend sur le site, rencontre les différents intervenants du projet et propose, si nécessaire, des solutions alternatives pour nourrir la discussion.

A partir du mois de septembre, ce travail d'analyse et de concertation sera réalisé en amont, 15 jours avant la date de la commission. Les acteurs du projet seront alors informés du site et de ses enjeux, du projet du lotisseur et d'éventuelles propositions alternatives permettant de débattre.



Le permis de lotir : un nouveau découpage parcellaire

Fort de ces exemples concrets, le CAUE présentera, pour la fin de l'année 2003, un document de synthèse sur le permis de lotir. Il sera destiné aux acteurs du lotissement, (maires, aménageurs, géomètres, architectes, urbanistes, paysagistes). Avec l'aide des collectivités locales et des aménageurs-lotisseurs, l'idée d'un concours pourrait permettre la mise en place d'opérations pilotes susceptibles d'améliorer la qualité de nos lotissements. Sites et programmes sont à déterminer.

L'appel est lancé.

F.P.

* instruits par la DDE

EXTENSION DE L'HOTEL DE VILLE A SAINT FONTS

L'extension de l'actuel Hôtel de ville de Saint-Fons, bâtiment à l'architecture classique fin XIX^e-début du XX^e, a pour but de regrouper tous les services municipaux actuellement dispersés dans divers bâtiments de la commune et de faciliter leur fonctionnement et la relation avec le public.

L'enjeu urbain mis en évidence par l'équipe de programmation Couzane - mandatée par la commune - était majeur compte tenu de la situation stratégique et de la dimension symbolique du programme.

La philosophie proposée consistait à maintenir le bâtiment historique de la Mairie en raison de sa valeur patrimoniale et de construire une extension à l'emplacement de l'actuel groupe scolaire Langevin (prévu à la démolition), en proposant un schéma d'aménagement sur l'ensemble de la zone.

C'est pourquoi il était demandé aux quatre équipes admises à concourir - ARCHIGROUP, CHABANNE, NOVAE, ATELIER SUR LES QUAIS - d'inscrire leur projet dans une réflexion élargie sur le site comprenant le traitement du cœur d'îlot et la création d'un mail

paysager reliant entre eux les bâtiments le constituant. L'équipe lauréate ARCHIGROUP, a proposé un projet pertinent avec une bonne prise en compte des contraintes urbaines, paysagères, architecturales, fonctionnelles et techniques.

Son projet exprime l'équilibre : la reconstitution urbaine de l'îlot s'accompagne d'une expression architecturale contemporaine subtile qui met en valeur le caractère classique de l'existant par un gabarit en R+2 constant et un dessin de façade dont les rythmes s'apparentent à ceux de l'existant. Le traitement du parvis, du socle, renforce la symbolique de l'édifice. Le front bâti reconstitué sur la place Roger Salengro permet de marier « l'ancien » et « le contemporain » par l'aménagement d'un bassin devant la façade principale.

Le programme prévoit la construction de 2722 m² de SHON, 1500m² de stationnement en sous-sol, 530 m² de restructuration de locaux de l'ancienne mairie pour une enveloppe financière globale de 5 640 150.00 € HT. Livraison prévue pour le 3^{ème} trimestre 2005.

C.B.



Projet lauréat de l'équipe ARCHIGROUP

Flash-doc

À LIRE

■ Espaces Urbains - vocabulaire et morphologie

B. Gauthiez, Monum' Ed. du Patrimoine, 2003, 820 ill., 496 p. « Accrétion, androne, béguinage, castelnau, casone, englobement, grenouillère, hystéréchr onie, palafitte, place par défaut, pourpris, tabernisation... » figurent parmi les 900 vocables définis par ce nouveau Vocabulaire, édité à la suite des précédents Vocabulaire de l'architecture (Pérouse de Montclos, 1972) et « Vocabulaire des Jardins » (M.H. Bénétière, 2000). Etabli par Bernard Gauthiez, architecte et urbaniste en chef de l'Etat rompu à la morphologie urbaine, cet ouvrage offre aux professionnels comme aux amateurs de villes une description détaillée, référencée, et illustrée des espaces urbains. Expliciter un terme ou analyser une notion resterait vain si ce travail de clarification hiérarchisée n'était pas en fait un moyen de comprendre les logiques à l'oeuvre dans la formation de la ville, et de les replacer dans une dynamique historique critique. Complémentaire aux analyses réglementaires ou idéologiques de l'urbanisme, cette recherche d'un langage commun est parfaitement servie par une approche concrète et sensible de l'espace

urbain, qui prend corps à travers le foncier, le bâti, la voirie, et le mobilier.

■ La collection « Land&ScapeSeries » présente des sujets qui impliquent le paysage dans son sens le plus large. L'hybridation et le croisement avec d'autres disciplines sont les concepts clés d'une nouvelle approche du paysage et de ses valeurs expressives.

• Artscaapes. Art as an approach to contemporary landscape

L. Galofaro - Ed. Gustavo Gili - 2003 - 189 p - esp/ang. Le paysage artificiel créé par des artistes en collaboration avec des architectes et paysagistes peut changer la nature d'un lieu, lui conférant ainsi la capacité à établir un dialogue plus intense avec l'utilisateur. La sensibilité de ces artistes sélectionne, façonne et colonise le paysage, le reformulant par le biais d'une conscience écologique propre à déplacer notre attention de ses éléments/objets constitutifs vers la prise de conscience et la compréhension de relations émergentes.

• Waterscaapes. Using plant systems to treat wastewater

H. Izembar, B. Le Boudec - Ed. Gustavo Gili - 2003 - 191 p - esp/angl. Bien qu'efficaces, les techniques modernes des usines de traitement des eaux usées ne peuvent s'appliquer dans les petites communes, et encore moins aux maisons individuelles. A travers une analyse précise de 30 exemples de traitement des eaux usées en Europe et aux Etats-Unis, les auteurs font la démonstration des avantages de l'usage des systèmes de plantes aquatiques dans tout type de contexte. Ces exemples sont analysés du point-de-vue fonctionnel et en tant qu'élément important de la conception paysagère.

SITES À VISITER

■ www.urbamet.com

Urbamet est un site portail des professionnels de l'urbanisme géré par le Centre de documentation de l'urbanisme (CDU). Il signale l'actualité : expositions, colloques, appels d'offres, la presse, les revues spécialisées, ainsi qu'une sélection thématique de sites. Il propose une base de données bibliographiques sur l'aménagement, les villes, l'habitat et les déplacements urbains.

■ www.cfdu.org

Site du Conseil des urbanistes qui rassemble une vingtaine d'associations nationales et régionales de professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement dans le but de contribuer à la qualité de la ville et de son environnement. On y trouve textes de référence, articles et communiqués de presse, dossiers d'actualité, informations sur les associations membres, offres et recherche d'emploi, stages ou partenariats et renseignements sur la qualification des urbanistes.

6bis n°23 - SEPTEMBRE 2003

Lettre d'information du CAUE du Rhône
6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01
Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59

Méil : caue69@caue69.fr

Directeur de publication : René Trégouët, président, sénateur du Rhône
Rédactrice en chef : C. Grandin-Maurin - Rédacteurs : Caroline Barrès, Paul Boïno, Pascal Dufaitre, Fabien Perret.

Imprimerie : IDMM - Dardilly

ISSN 1621-210X - 2000 exemplaires gratuits.